



# Mairie de TRIZAY-COUTRETOT-SAINT-SERGE

Département d'Eure et Loir

Communauté de Communes du Perche

6, Rue de la Mairie -28400 – TRIZAY-COUTRETOT-SAINT-SERGE.

tél fax 02 37 52 16 55

E-mail [trizay.mairie@wanadoo.fr](mailto:trizay.mairie@wanadoo.fr)

Site <http://www.trizay-perche.org>



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du mardi 27 mars 2012

### **RELATIONS SOCIALES – SOLIDARITE – VIE ASSOCIATIVE**

#### **Personnel communal**

Jusqu'au retour en activité de l'agent communal, l'entretien des espaces communaux sera assuré par un agent au titre du remplacement.

En outre, dans le cadre de la réinsertion et du retour à l'emploi d'un jeune, la mairie a conclu un accord pour l'emploi d'un stagiaire affecté pendant deux mois aux travaux d'entretien des espaces verts.

#### **Cantine scolaire**

Une mise aux normes de la cuisine de la cantine scolaire a été réalisée : réfection des locaux, installation de matériel divers, réalisation d'un plan de maîtrise sanitaire,...

### **INFRASTRUCTURE – AMENAGEMENT – SECURITE**

#### **Lotissement « le hameau du chêne »**

Les principaux travaux d'aménagement du « hameau du chêne » vont se terminer fin avril avec les émulsions de la voirie.

L'aménagement des espaces verts (prairie, plantations de haies percheronnes et d'arbres) sera effectué à l'automne.

Les dernières finitions de la voirie auront lieu dans les mois suivants.

Rappel : Parcelles viabilisées de 780m<sup>2</sup> à 1220m<sup>2</sup> – Prix : 45 euros TTC le mètre carré.

Pour tous renseignements et réservation : s'adresser à la Mairie

### **FINANCES**

#### **Budget 2011**

Les comptes administratifs et les comptes de gestion, à la clôture du 31 décembre 2011, ont été approuvés par le conseil municipal.

## Budget 2012

Sur proposition du Maire, le conseil municipal a voté le budget 2012.

Il se caractérise par :

- **Une nouvelle et stricte limitation du budget de fonctionnement, comme les années précédentes.**
- **Une non augmentation des taux d'imposition, comme les années précédentes :**

229 €	<b>TH</b> (taxe d'habitation)	<b>17.81%</b>	produit attendu :	82
046 €	<b>FB</b> (taxe foncière bâti)	<b>13.86%</b>	produit attendu :	38
	<b>FNB</b> (taxe foncière non bâti)	<b>40.95%</b>	produit attendu :	27 887 €
949 €.	<b>CFE</b> (cotisation foncière des entreprises)	<b>18.54%</b>	produit attendu :	3

- **Une non augmentation des tarifs des services municipaux**
- **Un maintien des subventions versées.**

Afin d'alléger les charges financières des familles et d'aider au mieux les habitants de la commune tout en participant à « la solidarité extérieure », le conseil municipal décide que :

**Premièrement** – Les subventions sont accordées aux organismes et associations en charge directe des activités des enfants, des associations et de l'aide à l'amélioration de l'environnement de la commune de la manière suivante :

« Enfants »

- Coopérative scolaire Trizay	250 €	
- Bibliothèque de prêt - Souancé	140 €	
- Foyer rural – Vichères	50 €	
- Ecole de musique municipale – Nogent	25 €/élève	
- Voyage scolaire organisé par les professeurs (Collèges et lycées de Nogent)	25 €/élève	
- Coopérative scolaire Trizay (classe de mer : 130 € x7 enfants)	910€	(subvention exceptionnelle)

« Associations »

- Club du 3 <sup>ème</sup> Age – Trizay	100 €	
- Anciens combattants – Trizay	100 €	
- Comité des Fêtes de Trizay	100 €	
- 100 Km du Perche	100 €	

(Mme Bouhours et M. Vallée membres du comité des fêtes ne prennent pas part au vote)

« Environnement »

- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE 28)	100 €	
---	-------	--

**Deuxièmement** – Sont accordées au titre de la « solidarité extérieure » les subventions suivantes :

- Croix Rouge – Nogent	50 €	
- Association Française des sclérosés en plaques	50 €	
- Comité de lutte contre le Cancer	50 €	
- AFM (association française contre la myopathie)	50 €	
- Marché Ambulant du Perche (MAP)	100 €	
- Comice Agricole (Nogent le Rotrou en 2012)	50 €	(subvention exceptionnelle)

## ▪ **Un accroissement du budget d'investissement**

Les principaux travaux prévus en 2012 sont :

### **INFRASTRUCTURE – AMENAGEMENT – SECURITE**

- Petits aménagements de la rue centrale (Coutretôt)
- Mise en place de deux plateaux ralentisseurs avec éclairage réglementaire sur le chemin de la Fontaine (Trizay)
- Mise en place d'un jardin du souvenir (columbarium au cimetière de Trizay)

### **ENTRETIEN – SALUBRITE – ENVIRONNEMENT**

- Travaux de réfection des voies communales
- Mise en place d'un busage le long de la RD 982 (Chainville)
- Réfection du toit du garage des logements communaux (Coutretôt)
- Plantations de haies vives et d'arbres au hameau du Chêne (La Valinière/Saint-Serge)
- Remplacement de la chaudière (salle de la Métairie Trizay)
- Divers travaux d'entretien du gîte communal et de la salle de la Fontaine (Trizay).

## **INFORMATION – COMMUNICATION**

### **Chemins ruraux :**

Sur proposition du Conseil Général, le conseil Municipal accepte le classement de l'itinéraire pédestre et VTT « Coutretôt – Touchebert – Champeaux » dans le cadre de la mise à jour du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR). Ces itinéraires sont consultables sur le site internet [www.123randonnee.fr](http://www.123randonnee.fr) élaboré par le Comité départemental du Tourisme (CDT).

### **Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de la Berthe**

Sur demande du Syndicat, le conseil municipal accepte l'adhésion de la commune de Margon à ce Syndicat à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012.

### **Transport Scolaire**

La Communauté de Communes, en charge du transport scolaire, a l'intention, pour des raisons financières, d'adapter le ramassage scolaire à la rentrée 2013.

Les parents dont les enfants sont scolarisés à Trizay, Vichères et Souancé sont priés de prendre contact au plus tôt avec le secrétariat du Regroupement Pédagogique (Mairie de Souancé - tél. 02 37 29 15 62) pour émettre leurs desideratas concernant le ramassage scolaire de leurs enfants à la rentrée de septembre 2013.

### **Ecole**

Une exposition arts visuels avec thème « Ma planète » aura lieu à la salle de la Métairie de Trizay du lundi 16 au vendredi 20 avril : visites les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16 heures 30 à 19 heures.

Pont ascension 2012 : Les cours du vendredi 18 mai auront lieu le mercredi 16 mai.

### **Elections**

Le bureau de vote, installé à la cantine scolaire, sera ouvert de 8 heures à 18 heures les dimanches 22 avril et 6 mai 2012.

### **100 km du Perche**

La troisième édition aura lieu le samedi 7 juillet au départ de Trizay. Les habitants de la commune sont invités à prendre contact avec P. Bouhours pour participer à l'organisation.

### **Brûlage des déchets verts**

« Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de propagation d'incendie » (Circulaire interministérielle du 18 novembre 2011)

Rappel : Le Conseil Municipal rappelle à la vigilance et au respect de la vie d'autrui.

### **Bruit de voisinage**

Le printemps revient...

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils sonores sont susceptibles de causer une gêne pour le voisinage.

Ces travaux sont à effectuer :

- les jours ouvrables de : 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures 30 à 19 heures 30,
- les samedis de : 9 heures à 12 heures de 15 heures à 19 heures,
- les dimanches et jours fériés de : 10 heures à 12 heures.

### **Compostage individuel**

Afin d'optimiser le tri des déchets, de réduire la facture de traitement des ordures ménagères, le SICTOM conseille, dans la mesure du possible, l'utilisation du compostage individuel. Si vous êtes intéressés par l'opération de promotion du compostage individuel, nous vous rappelons qu'il vous est possible de commander un composteur moyennant une participation de 10€ ou de 15€, suivant le modèle.

Vous pouvez solliciter un bon de commande auprès de la mairie (email : [trizay.mairie@wanadoo.fr](mailto:trizay.mairie@wanadoo.fr)) ou directement auprès du SICTOM (mairie de Nogent) qui vous fournira le composteur.

### **Divagation des chiens**

La divagation des chiens sur le territoire communal est de plus en plus fréquente et crée des nuisances auprès des habitants. Il est rappelé aux propriétaires de chiens, qu'ils doivent prendre impérativement les mesures nécessaires pour que ceux-ci restent sous leur surveillance.

### **Collecte des ordures ménagères**

La collecte des ordures ménagères du jeudi 17 mai est reportée au samedi 19 mai.

### **CALENDRIER**

Samedi 14 avril : Tournoi de pétanque organisé par le Comité des Fêtes (Trizay)

Lundi 16 avril au 20 avril : Exposition arts visuels « Ma planète » (salle de la Métairie Trizay)

Mercredi 18 avril : Réunion Club du 3<sup>ème</sup> Age (cantine scolaire)

Dimanche 22 avril : Elections présidentielles (1<sup>er</sup> tour)

Mardi 1<sup>er</sup> mai : Randonnée pédestre (Comité des fêtes)

Dimanche 6 mai : Elections Présidentielles (2<sup>ème</sup> tour)

Mardi 8 mai : Cérémonie au Monument aux Morts

Vendredi 11 mai : « Rencontre en chantant » à Vichères. (Enfants des écoles)

Mercredi 16 mai : Réunion Club du 3<sup>ème</sup> Age (salle de la Métairie)

Samedi 2 juin : Randonnée nocturne (Comité des Fêtes)

**Vous retrouverez toutes ces informations (activités municipales, vie des associations et actualités en images,...) sur le site internet de la commune :**

